

## ■ INTERDICTION DE CIRCULER EN VILLE

# Tous les diesels visés !

**LE BUZZ** Nouvelle fronde antidiesel : le projet d'interdire les centres-villes aux véhicules "polluants" pourrait toucher tous les diesels ne répondant pas à la récente norme Euro 5...

**LE CONTRE-BUZZ** Attention, cette mesure radicale, qui mettrait hors d'état de circuler nombre de véhicules récents (la norme Euro 5 n'est en place que depuis janvier 2011), n'est qu'une recommandation du Conseil national de l'air. Reste à la valider (ou pas), à tester



l'interdiction dès 2012 (en pleine élection présidentielle), à définir le montant de l'amende (on parle de 68 €) et à faire passer la pilule auprès des Français. En clair, ça n'est pas pour demain !